

Création de gîtes thermaux et touristiques sur la commune de Cransac

Mathieu BARRAU



Programme LEADER 2007-2013 – Axe 4 du FEADER – Mesure 313
Action 3 - Développer une économie touristique durable - D 31



Contexte

Ce projet a le souci de s'inscrire en parfaite cohérence avec le contexte local et la dynamique engagée par les acteurs locaux. En effet, de par ses caractéristiques, il participe pleinement :

- à la requalification urbaine et à l'amélioration du cadre de vie : rénovation d'une bâtisse de caractère située en centre ville et incluse dans le périmètre prioritaire pour la rénovation façades,
- à la valorisation du patrimoine immobilier ancien du Bassin de Cransac, en respectant ses caractéristiques architecturales représentatives de l'époque minière : préservation des coursives et balcons, grilles en fer forgé, encadrement des ouvertures, façades crépis...
- à l'attractivité touristique de la station thermale de Cransac, unique en Aveyron : proposition d'hébergements très qualitatifs destinés aux curistes et aux touristes, au moment où Cransac vient d'obtenir son classement en station touristique et où l'établissement thermal enregistre une hausse constante de sa fréquentation et élargit sa période d'ouverture de 36 à 38 semaines.

Objectifs visés

Ce projet vise à financer la création d'un hébergement touristique de qualité et innovant en termes de développement durable :

- Diversifier l'offre d'hébergement touristique
- Œuvrer en termes d'économie d'énergie
- Répondre à des critères de haute qualité, en particulier au niveau du label « Tourisme et handicap »
- Favoriser le lien social

Présentation résumée

Il s'agit de la rénovation d'une bâtisse ancienne (fin 19^{ème} siècle) désaffectée depuis plus de 15 ans, située au cœur de la ville, pour la transformer en gîtes destinés à l'accueil des curistes et des touristes.

Cette bâtisse comprend :

- un bâtiment principal de 560 m² environ,
- des dépendances de 90 m² environ,

Le projet prévoit la création de :

- 9 logements d'une capacité d'accueil de 2 à 4 personnes, avec coin cuisine et salle d'eau,
- 1 salle commune avec coin cuisine et espace informatique,
- des équipements communs : buanderie, espaces de rangements,
- 1 jardin d'agrément avec mobilier extérieur, espace eau, espace feu, parterre potager. (800 m²).

Il répondra aux exigences des labels « Clefs vertes », « BBC », « Tourisme et handicap »

Points d'intérêt / spécificités LEADER

COHERENCE TERRITORIALE

- ✓ Projet en totale adéquation avec la stratégie territoriale et les enjeux locaux liés à l'évolution du contexte.

INNOVATION

- ✓ Projet nouveau en termes de réhabilitation touristique BBC, favorisant également le lien social.

DEVELOPPEMENT DURABLE

- ✓ Projet qui intègre l'ensemble des critères sociaux, environnementaux et économiques.



Thème : Tourisme thermal durable
Sous-thèmes : Patrimoine industriel/
gîte collectif

Midi Pyrénées - 12 - Aveyron /
Pays Rouergue Occidental / Cransac

Impact territorial : Pays Rouergue
Occidental

Porteur de Projet :
Mathieu BARRAU

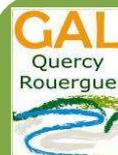
Forme juridique : Entreprise, société

Budget :
Coût total éligible : 429 090€

Co-financeurs du projet :
Europe LEADER : 60 000€ - 14%
Région : 9.3%
Etat : 2.6%
Autofinancement: 74.3%

Type de dépenses :
matérielles

Dates du projet :
début : Janvier 2013
fin : Mars 2014



Rédacteur de la fiche :
GAL Quercy Rouergue
gal.quercyroergue@wanadoo.fr

www.leader-quercyroergue.org

date de rédaction : 14/11/2012
dernière mise à jour : 19/11/2012